

PAROISSES HEBDO

EDITO

L'ouverture de l'année jubilaire dans notre diocèse coïncide avec la fête de l'Épiphanie. Il y a plus de 2000 ans, des mages venus de contrées lointaines se sont mis en marche, en pèlerins d'espérance, non pas vers le palais du roi Hérode, mais vers l'humble crèche de Bethléem où ils ont reconnu le roi des rois dans un nouveau-né, et ont été les premiers adorateurs du Dieu fait homme : Jésus. Ceux que la tradition nomme Gaspar, Melchior et Balthasar ont les traits d'hommes venus d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Ils annoncent déjà que l'Église sera faite pour adorer le Seigneur, et qu'elle rassemblera des hommes et des femmes de toutes les cultures et de toutes les nations. En disant « nous sommes venus l'adorer » (Mt 2, 2), les mages n'avaient sans doute pas conscience que, deux millénaires après eux, des croyants du monde entier leur emboîteraient le pas pour se mettre en pèlerinage. Pourtant, en entrant dans cette année jubilaire voulue par le pape François sur le thème de l'Espérance, ce sont bien les mages

« NOUS SOMMES VENUS L'ADORER »

qui nous sont donnés comme modèles et qui nous entraînent.

« Un Sauveur vous est né »

Adorer Dieu est source d'espérance car c'est reconnaître que Dieu est le seul maître de ma vie. En lui donnant la première place, je ne permets pas que ma vie soit soumise à d'autres forces ; je reconnais que la valeur infinie de ma personne ne dépend pas du regard des autres, mais du regard que Dieu pose sur moi de toute éternité. Adorer Dieu, c'est aussi le reconnaître comme mon Sauveur, Celui qui enlève mon péché et les péchés du monde. L'adoration devient alors un lieu de guérison. En nous offrant une vie nouvelle, Dieu nous rend davantage vivants, pour lui et pour les autres.

En cette année jubilaire, que l'esprit d'adoration renouvelle chacun de nous, notre communauté, ainsi que toute l'Église, pour faire de nous des missionnaires de cette espérance !

Don François

N°282 : 5 janvier 2025 : Solennité de l'Épiphanie du Seigneur (Année C)

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com
12 rue André - 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints-Apôtres - 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com
601 rue d'Abbeville - 80000 Amiens

OUVERTURE DU JUBILÉ

En ce **dimanche 5 janvier**,
notre diocèse d'Amiens célèbre cet après-midi
l'ouverture du jubilé 2025
dans **l'église du Cœur Immaculé de Marie**
(3 rue Edmond Rostand)

- 15h00 : **conférence** par le père Philippe Capelle-Dumont sur « le combat de l'espérance ».
- 16h00 : **vêpres**
- 16h30 : **vœux de Mgr Le Stang** suivis du partage de la galette des rois

Pas de vêpres, ni d'adoration à la Cathédrale ce dimanche

QU'EST-CE QU'UN JUBILÉ ?

Le pape François a déclaré l'année sainte 2025, année jubilaire avec pour thème "Pèlerins d'espérance".

Le jubilé est un temps particulier vécu tous les 25 ans. Cette tradition remonte dans l'Église à l'an 1300, mais elle reprend l'ancienne tradition juive du *Yovel* (célébré tous les 50 ans). Selon la Bible, cette période spéciale prévoyait une série de pratiques, parmi lesquelles la restitution des terres à leurs anciens propriétaires, la rémission des dettes, la libération des esclaves et des prisonniers, le repos de la terre et la manifestation particulière de la miséricorde divine. Cette période était inaugurée par le son d'une corne de bélier (Lévitique 25,8–13), *jobel* en hébreu, qui a donné en latin *jubilæus* (de *jubilare*, « se réjouir ») et en français le Jubilé.

L'année jubilaire souligne l'importance de la miséricorde. Les catholiques sont invités à se rendre à Rome en pèlerinage et à franchir la Porte Sainte, ouverte pour l'occasion, de l'une des quatre basiliques majeures. « *Moi, je suis la porte. Si quelqu'un entre en passant par moi, il sera sauvé* » (Jean 10, 9). En franchissant une Porte Sainte, nous rechoisissons de suivre le Christ afin de passer du péché à la grâce. Une indulgence plénière peut être obtenue à cette occasion.

QU'EST-CE QU'UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE ?

En accordant une indulgence plénière, l'Église catholique exprime son désir que les fidèles puissent faire l'expérience de la miséricorde de Dieu. En effet, accorder l'indulgence plénière c'est déclarer la rémission ou le pardon des péchés et de tout ce qui reste des conséquences du péché.

COMMENT OBTENIR UNE INDULGENCE PLÉNIÈRE ?

En plus de la confession, les fidèles doivent aller à la messe, communier, prier aux intentions du Pape, et effectuer au moins une œuvre de miséricorde, par exemple, en visitant durant un temps suffisant des personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés...) accomplissant ainsi un pèlerinage auprès du Christ présent en eux.

LES LIEUX DE PÈLERINAGES JUBILAIRES

En plus des 4 basiliques majeures à Rome, les évêques peuvent désigner des basiliques dans leur diocèse pour vivre cette démarche du jubilé. Dans notre diocèse, notre évêque a choisi la cathédrale-basilique Notre-Dame d'Amiens et la basilique Notre-Dame de Brebières pour pouvoir vivre cette démarche et recevoir l'indulgence plénière.

NOS RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

- Mardi 7 janvier : catéchisme pour adultes à 20h (12 rue André)
- Jeudi 9 janvier : Frat des pères de famille, de 19h15 à 22h (12 rue André)
- Vendredi 10 janvier :
 - Maraude Saint-Martin à 17h (12 rue André)
 - Réunion des Sursum Corda à 18h (14 rue Allou)

DIMANCHE 12 JANVIER : VŒUX ET GALETTES !

A l'occasion de la nouvelle année, les prêtres au service de nos deux paroisses vous invitent à la traditionnelle galette des rois le **dimanche 12 janvier à 16h**.

Venez tous fêter l'Épiphanie au Patronage Saint-Roch (14 rue Allou), partager la galette des rois et échanger les traditionnels vœux. Il y aura des jeux pour les enfants. Si vous le pouvez, **apportez une galette à partager ou une boisson**.

APPRENDRE À LIRE LA BIBLE

Afin de mieux connaître la Bible et d'approfondir les textes que nous entendons le dimanche à la messe, les prêtres proposent un temps d'enseignement et d'échange sur les textes de la messe du jour, chaque dimanche (hors vacances scolaires), de 9h45 à 10h15, à la Maison paroissiale de la paroisse Saint-Jean-Baptiste.

UNIVERSITÉ DE LA VIE

Les développements de la technique et les bouleversements sociétaux de ces dernières décennies ont engendré beaucoup de défis quant à l'accueil de la vie depuis sa conception jusqu'à la mort. Chaque année Alliance Vita propose une Université de la Vie rassemblant des intervenants de qualité (experts et témoins) pour former les citoyens aux grands enjeux bioéthiques (euthanasie, transhumanisme, accueil des personnes handicapées, eugénisme...).

1^e soirée : *L'intelligence humaine en puissance, Le génie de l'épigénétique, la blessure d'abandon...*

2^e soirée : *Quand la vie nous pèse, vulnérabilité de la grossesse, face à l'infertilité, vivre avec la bipolarité...*

3^e soirée : *Êtres incarnés, prévenir le suicide, progresser en humanité...*

Inscription obligatoire par internet :

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste (12 rue André), les **lundis 20, 27 janvier et 3 février à 20h15** (en direct) : <https://www.billetweb.fr/universite-de-la-vie-2025-amiens-centre-80>

Maison diocésaine (384 rue Saint-Fuscien), les **mardis 21, 28 janvier et 4 février à 14h** (en différé) : <https://www.billetweb.fr/universite-de-la-vie-2025-amiens-sud-80>

Garderie sur inscription : afc-france.org/contacter-une-afc/?select=6355)

PARCOURS ALPHA POUR LA PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES

Samedi 18 janvier 2025 de 9h à 11h30, découverte du parcours Alpha à domicile chez Patrick Desmedt. Le petit groupe d'une dizaine de participants est invité à découvrir, approfondir, s'interroger sur le sens de sa vie et sur une dizaine d'autres thèmes qui jalonnent le parcours. Venez et voyez et vous pourrez décider en connaissance de cause après la présentation et les informations qui vous seront communiquées. Une équipe de « serviteurs » sera présente pour vous accueillir et vous accompagner tout au long du parcours.

Pour participer, merci de vous faire connaître au 06 03 21 82 21 ou par mail :

patrickdiacre80@gmail.com.

A bientôt.

Patrick

INTENTIONS DE MESSES

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Saint-Jacques : Jean-Michel BELOEIL † ; Jacques COUVREUR † ; Lyonel LENGELLE †

Cathédrale :

Jean-Pierre MIZON † ; Michel COLIN † ; Dominique BEHIN † ; Christian de MONCLIN † ,
Gérard DUVERGER † ; Marie-Madeleine BOCQUET-JONGLEUR † ; Simon+ NDARURINZE,
Jean-désiré+, Abraham+ et leur famille ; Chantal+ ENGUELEGUELE, Murielle+

ENGUELEGUELE ;

En action de grâce

PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES

Jean Farcy, Jacques Bruvier accueillis par le Père

Gabriel (1er anniv) et Monique Thopart, les familles Piolé-Thopart-Helluin-Schryve

Dimanche 5 janvier : quête impérée pour l'aide aux Eglises d'Afrique, pour soutenir les projets pastoraux de plusieurs diocèses du continent africain, sous la responsabilité de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples.

Cathédrale Notre-Dame



Ouverture :

de 7h30 à 17h30 du lundi au vendredi

de 7h30 à 18h30 les samedis et
dimanches

Dimanche

10h30 Messe

17h00 Vêpres (sauf le 5/01)

17h30 Adoration (sauf le 5/01)

En semaine

Messes

9h00 du mardi au samedi

18h30 le mardi Messe grégorienne

Chapelet :

15h00 le samedi

Confessions

du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30

samedi de 9h30 à 11h00 et

de 15h30 à 17h00

dimanche de 15h30 à 17h00

(sauf les 5 et 12/01)

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi à Renancourt

Pas de messe le 8/01

Jedi à Saint-Paul d'Etouvie

17h30 Chapelet avec la Légion de
Marie

18h00 Messe, adoration, confessions

Samedi Messe anticipée à 18h

04/01 à Argoeuves

11/01 à Dreuil

Dimanche à Saint-Paul d'Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Jacques

18h00 les samedis Messe anticipée

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h00 Vêpres du lundi au samedi

19h00 Messe **le vendredi 17/01**

Chapelle des sœurs de la Sainte-

Famille (30 rue Lamartine) :

Messes :

11h30 les lundis et mercredis

8h15 les mardis, jeudis, vendredis et
samedis

9h00 les dimanches

Eglise Saint-Leu : Messes

19h00 les mercredis

18h00 les dimanches